

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2019

156x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ASMAT POINT ACCUEIL »

Le Conseil Municipal est informé que l'Association : « ASMAT POINT ACCUEIL », domiciliée au 14 Boulevard Issauthier – 13170 Les Pennes Mirabeau, dispose d'un local situé au rez de chaussée du bâtiment de l'école maternelle Saint Georges.

L'association « ASMAT POINT ACCUEIL » a pour objectif de créer des rencontres entre les assistantes maternelles de la commune en dehors de leurs heures de travail, pour échanger et débattre autour de la profession ou de répondre à d'autres questions soulevées, mais aussi pendant leur temps de travail afin que les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent autour d'activités communes (spectacle, baby gym...)

Information complémentaire :

- Nom de la Présidente : Mme FENDIKLIAN Joëlle
- Numéro de Siret : 512 000 613 000 12

L'association a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Petite Enfance et Famille, qui s'est réunie le 17 Avril 2019. Il est proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 350,00 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « ASMAT POINT ACCUEIL » de
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 28 Juin 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA